

Courdimanche s'engage pour le don d'organes

Dimanche 22 juin

Le **22 juin** marque la Journée Nationale du Don d'organes et de reconnaissance aux donneurs. Mobilisons-nous pour le don d'organes — Parce qu'entre proches, on se le dit !

Chaque année, le don d'organes permet de sauver des milliers de vies en France. Pourtant, de nombreuses personnes en attente de greffe ne peuvent pas bénéficier de ce geste de solidarité, souvent en raison d'un manque d'information ou de préjugés persistants. Pour affirmer son engagement, la Ville de Courdimanche a signé, le mercredi 28 mai, la charte « Ville ambassadrice du don d'organes », en partenariat avec France ADOT 95.



Comprendre le don d'organes en France

En France, chacun est considéré comme donneur potentiel, sauf s'il a exprimé de son vivant un refus. En cas de décès à l'hôpital dans des conditions compatibles avec un don, les équipes médicales consultent toujours les proches pour vérifier l'absence d'opposition connue. C'est pourquoi il est essentiel d'échanger avec ses proches sur sa position : ce dialogue peut faire toute la différence au moment venu.

Chaque jour, près de quinze greffes sont réalisées grâce à la mobilisation des professionnels de santé et au consentement des donneurs et de leurs familles. L'Agence de la biomédecine, qui coordonne ces actions, organise chaque 22 juin la Journée nationale de réflexion sur le don d'organes et la greffe.

Démêler le vrai du faux

Malgré les efforts de sensibilisation, certaines idées fausses entravent encore le geste de don :

- **Il n'y a pas d'âge limite** : beaucoup croient, à tort, qu'on ne peut plus donner après un certain âge. En réalité, seules des raisons médicales peuvent contre-indiquer un prélèvement.
- **Une répartition équitable** : certains doutent de la transparence du système. Pourtant, les greffons sont attribués selon des critères médicaux rigoureux, garantissant l'équité entre patients.
- **Respect des croyances** : le don d'organes est compatible avec les rites funéraires religieux. Les grandes religions monothéistes le soutiennent comme un acte de générosité et de vie.

Par cette signature, Courdimanche réaffirme sa volonté de promouvoir la solidarité, l'information et la sensibilisation sur un sujet essentiel qui nous concerne tous.

Le ruban vert, symbole du don d'organes

Adopté par les associations engagées pour cette cause, avec le soutien de l'Agence de la biomédecine, le ruban vert incarne la gratitude envers les donneurs, l'espoir pour les patients en attente d'une greffe et l'engagement de ceux qui le portent. Rejoignez la mobilisation en affichant le ruban vert !

Liens utiles

[Site internet du don d'organes](http://dondorganes.fr)